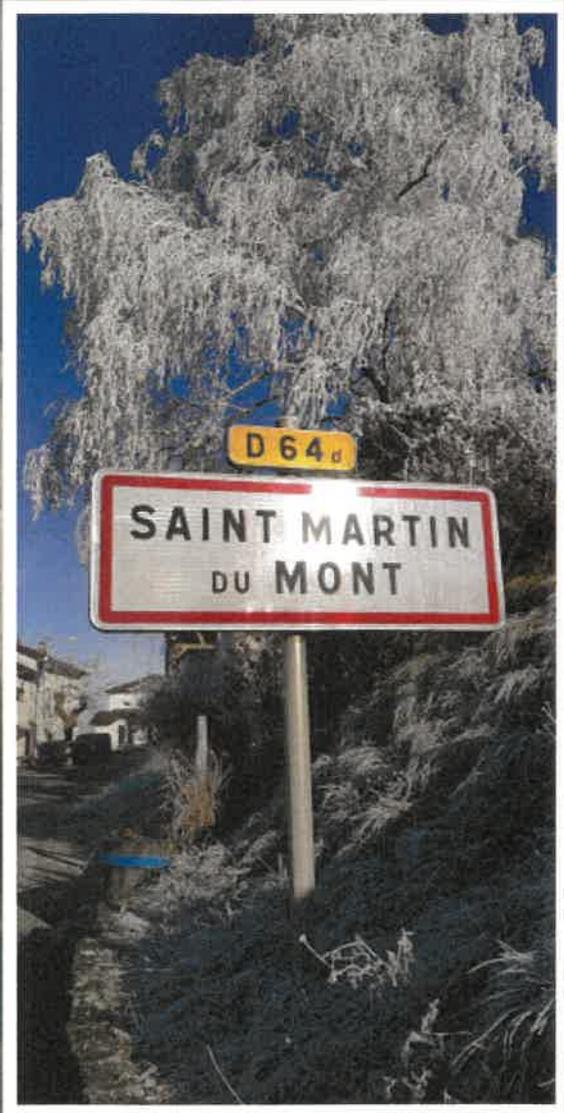




# St Martin du Mont





# Le mot du Maire

*Madame, Monsieur, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,*

L'année 2020 restera gravée dans toutes les mémoires.

• **La Covid 19, depuis le mois de mars, perturbe nos vies tant personnelles que professionnelles. J'espère que vous et vos proches n'avez pas été trop touchés.**

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication durant cette crise sanitaire inédite :  
\* Nos écoles sont restées ouvertes pendant le 1er confinement pour les enfants des personnels soignants. Puis il a fallu que le personnel s'approprie les différents protocoles sanitaires. Depuis les vacances de la Toussaint, avec un nouveau protocole sanitaire, nous avons été obligés d'organiser la cantine avec 3 services. J'ai bien conscience que le temps de repas des enfants est court, mais ce fût la seule solution pour que les règles sanitaires soient respectées et éviter aux parents de devoir préparer des piques niques quotidiens.

Lors de l'absence de notre cantinière « Chouchoune », nous avons dû recourir au traiteur « Le Plateau Gourmand » pour la confection des repas, servis par le personnel communal. Un grand merci à Delphine et Florian, pour leur réactivité.

Je tiens à remercier également les employés communaux qui ont veillé au bon déroulement des services, des repas, ainsi que les personnels de secrétariat de Mairie, sur qui on peut toujours compter.

Sylvie Perrin a décidé de partir pour d'autres horizons et a quitté la commune le 31 août 2020. Elle a été remplacée par Brigitte DELORME, qui effectuait déjà des remplacements.

• **Les attentats de cet automne ont aussi marqué cette année 2020. Ayons une pensée pour toutes les familles endeuillées ainsi que pour les blessés.**

**Le 15 mars 2020, le nouveau conseil municipal** a été élu. Mais il n'a pu être mis en place qu'au 25 mai 2020. Les diverses commissions communales se sont mises au travail dès l'été. Vous pouvez compter sur l'ensemble des élus pour être à votre écoute et répondre au mieux à vos attentes, questionnements etc... En revanche, du fait des conditions sanitaires, l'élection du conseil municipal d'enfants n'a pas pu avoir lieu.

Le Plan local d'urbanisme a été voté le 9 mars 2020. Les services de l'état ont formulé un recours gracieux cet été. Après une réunion de concertation, j'ai maintenu le P.L.U. comme il avait été voté en mars 2020. Ce maintien a fait l'objet d'une saisine devant le tribunal administratif en date du 30 octobre. En attendant, la décision des tribunaux, c'est bien notre nouveau P.L.U. qui s'applique actuellement. Une réponse, sur RDV ou téléphoniquement, a été apportée à tous les recours gracieux des pétitionnaires reçus dans les délais.

Au cours de cette année, la commune a vu naître 16 bébés.

Mais malheureusement 17 décès ont été enregistrés. Nos pensées vont, bien entendu, aux familles endeuillées, aux malades, personnes handicapées et à nos aînés résidant en maisons de retraite. J'espère que nos entreprises, nos artisans, nos associations n'auront pas trop pâti de cette crise sanitaire.

On peut bien sûr espérer que notre belle salle des fêtes, qui a terminé sa mise en beauté avec la pose des lettres sur le fronton en novembre, pourra à nouveau accueillir les diverses manifestations de nos associations. Il nous tarde d'entendre la musique et les rires s'en échapper.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, bonheur, réussite à vous et à vos proches.

**Place à une nouvelle année 2021**



## Mairie de Saint Martin du Mont

215, Rue de la Mairie  
01160 SAINT MARTIN DU MONT

Tél. : 04.74.35.50.06

@mail : mairie@saintmartindumont.fr

Site internet : www.saintmartindumont.fr

Maire : Madame Brigitte DONGUY

### Le secrétariat de Mairie est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
de 08 h 30 à 12 h 00
- Fermé le vendredi
- Samedi : de 08 h 30 à 11 h 00

## Déchetterie du Mollard

Service Gestion des Déchets au 0800 86 10 96  
ou Pôle Territorial de Ceyzeriat au 04 74 25 04 91

### Horaires d'ouverture :

- Du 1er novembre au 31 mars :  
- lundi, mercredi, vendredi : de 14h00 à 17h15  
- samedi : de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15  
- dimanche : de 8h30 à 11h45
- Du 1er avril au 31 octobre :  
- lundi, mercredi, vendredi : de 14h00 à 18h15  
- samedi : de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 18h15  
- dimanche : de 8h30 à 12h15



### Liste des déchets acceptés par la déchetterie :

- Huiles usées ;
- Petits déchets chimiques en mélange ;
- Déchets infectieux de soins médicaux ;
- Déchets de métaux ferreux ;
- Déchets métalliques en mélange ;
- Déchets d'emballages en papier ou carton ;
- Pneumatiques hors d'usage ;
- Déchets de matières plastiques ;
- Déchets d'emballages en matières plastiques ;
- Déchets de bois ;
- Équipements électriques et électroniques hors d'usage, (gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages, gros appareils de production de froid, petit électroménager hors d'usage) ;
- Écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers ;
- Déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, corps gras ;
- Déchets verts ;
- Déchets de construction et de démolition ;
- Déchets de constructions en mélange.

## Collecte des ordures ménagères

**LE MARDI MATIN À PARTIR DE 5 H 00**  
**Dépôt des bacs le lundi soir**

Les poubelles doivent être impérativement sorties la veille du jour de la collecte à partir de 19h00 et rentrées dès que possible. Cela évite plusieurs désagréments parmi lesquels :

- Dépôts sauvages
- Incidents et percussions avec les véhicules
- Pollution visuelle

Les poubelles qui contiendront des déchets recyclables se verront systématiquement refusées à la collecte.

Pour rappel, le verre, la vaisselle cassée et les déchets dangereux sont strictement interdits dans la poubelle d'ordures ménagères.

**ATTENTION : changement de fréquence pour la collecte des bacs d'ordures ménagères : du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021, la collecte ne se fera qu'une fois tous les 15 jours :**

Collecte de ordures ménagères les mardis

Déc.2020	Jan.2021	Fév.2021	Mars.2021	Avril.2021
Dates	Dates	Dates	Dates	Dates
8	5	9	9	6
22	12	23	23	20
29	26			

La collecte se fera de nouveau une fois par semaine aux mêmes jours du 1er mai au 30 septembre 2021

Pour tous renseignements concernant les déchets, merci de bien vouloir contacter : Le service déchets au 0800 86 10 96 ou par mail [infodechets@ca3b.fr](mailto:infodechets@ca3b.fr)

ou  
Le Pôle Territorial de Ceyzeriat au 04 74 25 04 91 ou par mail [ceyzeriat@ca3b.fr](mailto:ceyzeriat@ca3b.fr)

## Tarifs 2021

LOCATION SALLE du FARGET		
associations locales	réunions-assemblée	
	banquet	148,00 €
particulier local	vin d'honneur	78,00 €
	banquet-repas	148,00 €
	jeune avec responsable majeur	148,00 €
sociétés extérieures	réunions/vin d'honneur	148,00 €
	banquet	287,00 €
particulier extérieur	vin d'honneur	148,00 €
	repas	287,00 €

LOCATION SALLE DES FETES		Associations de St Martin du Mont	Habitants de St Martin du Mont	Locations extérieures à la commune	Entreprises de St Martin du Mont	Entreprises extérieures
<b>Salle complète</b>						
vin d'honneur		250,00 €		350,00 €	250,00 €	350,00 €
banquet-repas-mariage		480,00 €		650,00 €	480,00 €	650,00 €
concours		250,00 €		350,00 €	250,00 €	350,00 €
réunion	gratuit		pas de location	350,00 €	250,00 €	350,00 €
<b>Bar + sanitaires</b>						
vin d'honneur	gratuit		100,00 €	130,00 €	100,00 €	130,00 €
réunion	gratuit		100,00 €	130,00 €	100,00 €	130,00 €
<b>Sonorisation</b>				<b>Écran et vidéoprojecteur</b>		
	<b>PRIX</b>	<b>caution</b>		<b>PRIX</b>	<b>caution</b>	
ASSOCIATIONS / ENTREPRISES de la COMMUNE	gratuit	500,00 €	ASSOCIATIONS de la COMMUNE	gratuit	500,00 €	
ASSOCIATIONS / ENTREPRISES EXTERIEURES à la COMMUNE	50,00 €	500,00 €	HABITANTS/ ENTREPRISES de la COMMUNE	25,00 €	500,00 €	
			PARTICULIERS/ ASSOCIATIONS / ENTREPRISES EXTERIEURES à la COMMUNE	50,00 €	500,00 €	
<b>Pas de prêt ou location de la sono aux particuliers</b>						

BATIMENT	structures extérieures /stages	
TERRE ET CIEL		
salle Océane	1 jour	70,00 €
	1 week-end	120,00 €
	1 semaine	320,00 €
salle Grenadine	1 jour	40,00 €
	1 week-end	70,00 €
	1 semaine	160,00 €

GITE COMMUNAL	
La nuité	17€ / personne
La semaine pour 8 couchages	360 €
Caution	500 €

CIMETIERE	
<b>Concessions emplacements</b>	
durée 15 ans	160,00 €
durée 30 ans	220,00 €
<b>Concessions Columbarium</b>	
durée 15 ans	450,00 €
durée 30 ans	600,00 €

CAUTION pour les LOCATIONS	
salle des fêtes (journées des classes)	1 300,00 €
salle des fêtes (association)	1 000,00 €
salle des fêtes (particulier)	1 000,00 €
salle du Farget (association)	400,00 €
salle du Farget (particulier)	800,00 €
salles Océane ou Grenadine	500,00 €

INDEMNITES DENEIGEMENT	
Hiver 2020/2021	
chauffeur/tracteur/lame/gas-oil TTC	68 € /heure
chauffeur/tracteur/gas-oil TTC	63 € /heure
location tracteur seul TTC	43€ / heure

PHOTOCOPIES	
<b>PARTICULIERS</b>	
Noir	0,10 €
couleur	0,30 €
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Noir gratuit avec papier	0,00 €
couleur avec papier	0,20 €

## Numéros utiles

ADAPA de TOSSIAT	04 74 39 18 69
ADAPA de PONCIN	04 74 36 83 58
ADAPA de BOURG EN BRESSE	04 74 45 51 70
ADMR de Ceyzériat	04 74 25 04 38
Centre de Loisirs «Bulles de Sourires» et atelier périscolaire (Saïda BELMADANI)	07 76 57 15 43
Cabinet d'Infirmiers (Maison Médicale de Tossiat)	04 74 51 60 11
Cars Régie des Transports de l'Ain (PHILIBERT)	04 74 22 82 05
CCAS de St Martin du Mont (Mairie)	04 74 35 50 06
Centre ANTI POISON (Lyon)	04 72 11 69 11
Centre de Secours de Pont d'Ain Urgences Secrétariat	18 ou 112 04 74 39 05 88
Centre Social de Pont d'Ain	04 74 39 07 21
Clinique CONVERT (Bourg en Bresse) Accueil Services des urgences	08 26 301 234 04 74 45 64 48
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3b) Siège Pôle territorial de Ceyzeriat	04 74 24 75 15 04 74 25 04 91
Conciliateur (Monsieur BAGLAN Mairie de Pont d'Ain)	04 74 39 06 99
Ecole de Musique (Pascal VIEUDRIN) (Mathilde LAGRANGE)	06 08 76 21 98 ou 06 70 01 96 52
Ecole Élémentaire de Pommier (maternelle et primaire)	04 74 35 58 46
EDF dépannage	09 72 67 50 01
EDF raccordement électricité	09 69 32 18 11
Épicerie de Saint Martin du Mont	04 74 35 53 82
Groupement Gendarmerie Pont d'Ain - Poncin	17 ou 04 74 39 10 55
Hôpital d'Ambérieu en Bugey Urgences	04 74 38 95 50
Hôpital FLEYRIAT (Bourg en Bresse )	04 74 45 46 47
Mairie de Saint Martin du Mont	04 74 35 50 06
Maison Médicale de Garde à Ambérieu en Bugey	04 74 38 53 70
Maison Médicale de Pont d'Ain	04 74 39 79 00
Maison Médicale de Tossiat	04 74 55 22 56
Pharmacies : Pont d'Ain Tossiat Pour connaître la pharmacie de garde	04 74 39 01 66 04 74 51 60 94 3237
Point Poste de St Martin du Mont (Épicerie FRANCHINI)	04 74 35 53 82
Pompier de Saint Martin du Mont Local Portable	18 ou 112 04 74 35 56 17 06 80 72 22 20
Poste de Pont d'Ain	3631
Préfecture de l'Ain (Bourg en Bresse) Standard Serveur Vocal	04 74 32 30 00 04 74 32 30 30
SAMU Urgences Secrétariat	15 ou 112 04 74 45 46 2
Service Public	3939 ou <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>
SOGEDO Urgences dépannage eau Urgences dépannage assainissement Standard	04 74 37 08 79 09 77 40 11 33 04 74 61 02 14
Taxi Joël St Sulpice	06 73 30 72 36

## Intra Muros

### Faciliter la circulation de l'information à St Martin : une application sur votre téléphone

Très facile à installer si vous avez un téléphone portable ! cela ne fonctionnera pas sur un téléphone fixe ...

Pour ceux qui sont équipés d'un téléphone Apple, il suffit de passer par l'App store et de rechercher Intramuros. Si vous avez un téléphone Android, il vous faudra passer par Google Play – recherche Intramuros dans le moteur de recherche

Pour les deux systèmes, une fois identifié Intramuros, il suffit de l'installer – Quand vous ouvrez l'application, vous précisez (dans la liste proposée) l'Ain et la commune de St Martin du Mont. – l'application est gratuite pour les habitants.

Une fois sur la page, vous découvrirez toutes les fonctionnalités de l'application – qui sont nombreuses – à noter l'onglet Associations qui relie tous les membres d'une association et leur permet de recevoir rapidement des informations – l'Onglet Actualités qui permet à la municipalité de communiquer très rapidement avec les san-martinois et bien d'autres.

Très importante : une fonction Signaler – qui permet à tout un chacun de signaler tout problème susceptible de gêner la circulation, par exemple, avec une chute d'arbre ou une rupture de câble téléphonique, etc...

**A savoir :** les associations doivent demander leur code interne pour gérer leurs informations vers leurs adhérents – mail à envoyer en Mairie pour cela.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part.



## Transports à la demande (RUBIS +)

Pour mémoire les points de collecte/desserte sur la commune de St Martin du Mont sont :

- **Place de la Gâche à Salles**
- **Place de la Chapelle au Farget**
- **Monument aux morts au Village**

Le coût du trajet est de 1,30 €. Le ticket est valable durant une heure à partir de son édition, pour poursuivre votre déplacement vers la destination souhaitée.

**Appelez le 04 57 38 37 01**  
**Pour savoir comment organiser votre déplacement.**

ALLER			
St Martin du Mont	9H50	14H10	18H05
Tossiat	10H05	14H25	18H20
Bourg en Bresse (carré Amiot)	10H25	14H35	18H30
RETOUR			
Bourg en Bresse (carré Amiot)	10H30	14H40	18H30
Tossiat	10H50	15H00	18H50
St Martin du Mont	11H05	15H15	19H05

## Principaux travaux sur la commune

### Isolation thermique : combles de l'école maternelle.

Dans le cadre des Plans Climat Air Energie du Territoire (PCAET), portés par le Département de l'Ain et la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse (CA3B), le Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Ain (SIEA) a mis en place un financement pour accompagner les communes désireuses d'engager des actions liées à la transition écologique prônée par l'État.

Pour cela, notre commune a saisi cette opportunité afin de renforcer l'isolation des combles de notre école maternelle. La finalité de ces travaux étant :

- Le confort de nos plus jeunes écoliers
- Un gain sur le coût de chauffage de notre bâtiment

Ces travaux, réalisés le 14 Octobre 2020, ont consisté à renforcer l'isolation par projection de 40 cm de laine de verre sur une surface de 365 m<sup>2</sup>. Le coût, pour la commune, a été de 2626,20€.

### Déploiement de la Fibre Optique sur notre commune.

Le projet de déploiement de la fibre optique sur le département de l'Ain, piloté par le Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Ain (SIEA), se continue avec un objectif de fin fixé à 2023. La crise sanitaire a fortement impacté ce déploiement lors de cette année 2020.

Notre commune, initialement prévue en équipement (études et travaux) courant 2020, n'a été concernée que par la phase « études ». Celle-ci a débuté en Septembre 2020 pour s'achever à fin Décembre 2020. La phase de travaux de déploiement est programmée pour Janvier 2021.

La phase « études » s'est articulée sur 3 points majeurs :

1. Détermination de l'implantation de l'artère principale dans le respect des règles de bouclage garantissant une disponibilité continue, en cas d'aléa d'alimentation. Le parcours retenu suit la RD052 et relie Tossiat à Turgon (Commune de Druillat).

2. Détermination du nombre d'armoires de répartition fibre et de leurs implantations. Une armoire peut héberger entre 300-350 fibres donc « adresses ». A cela s'ajoute d'éventuels Sous Répartiteurs Fibre et la mise en place d'un réseau de distribution aérien propre à la Fibre optique.

3. Identifier les adresses de l'ensemble des habitations actuelles, futures, voire en réfection. Cette étape est cruciale pour que chacun de nous puisse, s'il le désire, à terme s'abonner au réseau fibre optique via un fournisseur d'accès de son choix.

Pour clore ce sujet, il est bon de rappeler que la zone d'activité du Molard, bien que dépendant de la compétence de CA3B, sera déployée dans le même temps que la commune.

### Réseau télécom mobile.

L'État français, par la voix de son Président, a sommé les opérateurs de téléphonie mobile de remédier à la présence sur le territoire national des « zones blanches ». Ce phénomène existe sur une partie de notre territoire communal.

A ce titre, notre commune a été désignée par le Département de l'Ain comme pouvant bénéficier de solutions techniques résolvant ce phénomène de « zone blanche »

L'opérateur Orange a été chargé de ce dossier. Une information à la commune a été faite sur l'identification du prestataire retenu, à savoir la société SNEF. Nous restons dans l'attente d'un retour des premiers éléments d'étude portant sur l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur notre territoire. Nous savons d'ores et déjà que cette antenne devra héberger les réseaux des 4 opérateurs que sont Orange, Bouygues, SFR, FREE.

Affaire à suivre...

En raison des risques sanitaires liés à la Covid 19, nous avons considérablement réduit l'activité. Cependant, quelques travaux ont été réalisés.

- Le renouvellement des barrières de protection devant l'école et de la place de la Gache
- La réparation de la fontaine du Mollard ainsi que sa remise en eau
- La remise en eau des fontaines du Gouverneur (arrêtée depuis plusieurs années)
- Le remplacement des adductions d'eau potable à Gravelle, à Confranchette et au Pied de la Côte par le Syndicat des eaux
- L'achèvement des travaux de la salle des fêtes (salle multi-activités)
- La réfection du mur de soutien de la terrasse du restaurant "La Cour de Récré"
- L'isolation des combles de l'école maternelle (avec l'aide particulière de l'état)
- La deuxième tranche de réfection du cimetière (création de plateformes béton entre les sépultures, réfection des allées pour faciliter le passage de la tondeuse, réfection du bordage en vue de canaliser les écoulements d'eaux de pluie...)

## Vie scolaire

A la rentrée de septembre 2020, l'école comptait 175 élèves répartis dans 7 classes. Les élèves ont repris le chemin de l'école dans le respect du protocole sanitaire imposé par la pandémie de COVID 19.

L'équipe pédagogique est constituée de 7 enseignants titulaires, de 2 enseignantes qui effectuent des compléments de service (Audrey Timar et Coralie Maillon), de 2 ATSEM (Nathalie Buclet et Sandrine Tessier) et de 2 AVS qui aident les élèves en situation de handicap. Suite au départ de Jocelyne Balland, une nouvelle enseignante, Stéphanie Chenavaz, a intégré l'équipe. Elle a en charge la classe des CP/CE1.

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire l'équipe reste positive et de nombreux projets sont envisagés pour cette nouvelle année :

- Correspondance scolaire.
- Projets musicaux autour des musiques du Monde et de la Batucada.
- Découverte de l'environnement.
- Participation à l'opération Ciné lecture, au prix littéraire « Graines de Lecteurs » ainsi qu'à celui des Incorruptibles.
- Sorties au Théâtre, aux soieries Bonnet, au musée de Brou, au Parc des oiseaux de Villars...
- Réalisation d'un film d'animation



Ces différents projets sont réalisés grâce au soutien financier du Sou des École et avec l'appui de la municipalité de St Martin du Mont. Nous les remercions à cette occasion.



## Cantine

Nous voulions présenter un petit topo sur la cantine et sa cantinière – autrement dénommée Chouchoune – malheureusement, notre interview est tombé à l'eau !!!

Nous serons heureux de vous en dire plus au prochain bulletin – sachez tout de même que la commune de St Martin a la chance d'employer une cuisinière pour concocter les repas de nos chers petits – celle-ci s'efforce de privilégier les circuits courts, le local, dans ses préparations – et les nombreux enfants qui déjeunent chaque jour donnent l'impression d'en être plutôt heureux.

Chouchoune sait aussi leur faire découvrir de nouvelles saveurs avec des idées de menus du monde.

En attendant d'en reparler, une vue de la cantine et de ses équipements !



## Boite à livres à Soblay

L'idée a surgi au retour d'une promenade entre copines de Soblay. Elles sont tombées sur une boîte à livres à Tossiat et ont trouvé l'idée excellente. Sabrina a fourni le meuble et Hervé, menuisier ébéniste amateur, lui a fixé une porte et des vitres en plexiglass. Il fallait lui trouver un emplacement et avec l'association « La boule des Tilleuls », le lavoir a été choisi. Installée à l'abri près de l'arrêt de bus, elle est visible des enfants qui attendent et pourront ainsi patienter en lisant. Elle est déjà bien remplie et n'hésitez pas à venir emprunter ou apporter des livres que vous avez aimés afin qu'ils fassent le bonheur d'autres lecteurs.



## L'Harmonie

### L'année 2020...

Une partition de « silences », de « pauses », de « soupirs » ...  
.... que l'on souhaite remplacer par des envolées de notes en 2021 !!

Après avoir été épargnés en Février pour les moules frites, et en Octobre pour les fameux saucissons sauce au vin, cette année ressemble à une page blanche et les musiciens de l'Harmonie ont été contraints de cesser répétitions et activités musicales dès le mois de mars jusqu'en juin, puis de nouveau à la mi octobre ...

En s'adaptant en nombre selon les règles sanitaires du moment, l'Harmonie a tout de même pu accompagner la municipalité lors des commémorations du 8 Mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre 2020.

L'envie était pourtant bien là après ce confinement très déstabilisant.

Les musiciens ont répondu présents pour reprendre cet été, en petits groupes, des répétitions extérieures en soirée. Puis ce fut le temps des vacances.

En septembre, après notre Assemblée Générale, et le gros travail de Jérôme notre Chef pour l'élaboration de plannings adaptés en nombre et en pupitres, les répétitions ont pu reprendre pour préparer le Concert d'automne, de St Cécile, l'animation prévue pour le Beaujolais Nouveau avec l'association de la Gâche., mais finalement tous ont dû être annulés.

Mais ça n'est que partie remise, et Cap sur 2021 que sera une autre année !!!

En janvier sont prévus les vœux de la municipalité, ainsi que l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ain le 30 à St Martin du Mont suivie de concerts ouverts au public dès le début de soirée.

Rendez-vous ensuite en Février pour les Moules Frites, puis au mois de Mai pour le concert de printemps.

Puis les mois de Mai - Juin 2021 seront musicalement les moments forts !!

Le bureau de l'harmonie et les musiciens continuent de marcher pour avancer, et travaillent depuis quelques mois déjà à l'organisation du Festival des bords de l'Ain prévu le 13 juin à St Martin du Mont, sur le thème de ce que l'on souhaite plus que jamais après cette année de privations familiales, amicales, sociales ...

..... « Un monde en Harmonie »

Avec le lancement des Culturiosités menées par l'Ecole de musique, ce sont également deux semaines musicales qui précéderont le Festival du dimanche 13 Juin. Une programmation variée, menée conjointement avec l'Ecole de musique, les chorales, groupes et musiciens du secteur.

Nous vous proposerons des moments musicaux au village mais aussi dans les hameaux de la commune, à partager entre associations et habitants, pour des moments conviviaux et festifs autour de la Musique, et mettre en valeur notre agréable commune et ses richesses en tous genres !

Le programme définitif vous sera largement diffusé, nous souhaitons vous retrouver lors des soirées musicales, ainsi que le dimanche 13 Juin avec les harmonies d'Ambérieu en Bugey, Ambronay-St Jean, Cerdon, Chalamont, Jujurieux-Neuville, Meximieux et Pont d'Ain, qui joueront au village puis au Château de la Roche.

Après les rythmes lents et chaotiques de 2020, que 2021 soit rythmée et joyeuse, et permette la reprise des activités associatives sur notre agréable et active commune de St Martin du Mont.

Que la culture sous toutes ses formes, et la musique, reprennent enfin leur place en 2021, elles qui sont vecteurs de fêtes, d'évasion, de retrouvailles et de réjouissances dont nous avons tant besoin pour le bien être des petits et des grands !

Suivez nous sur [lesenfantdurevermont.wixsite](http://lesenfantdurevermont.wixsite)

### Contacts

Jérôme Blanc Chef d'Orchestre 06 98 05 32 39 - Christine Delorme 06 78 79 20 56

À très bientôt, Musicalement !



Le groupe de l'Harmonie lors des Moules frites en .  
après l'effort le réconfort ! Fev 2020



L'harmonie lors de commémoration  
en mode restreint pour raison sanitaire



L'harmonie lors des répétitions extérieures cet été



La reprise des répétitions

L'harmonie en ambiance «répétition à la lanterne»  
lors d'une panne d'électricité un mardi soir fin 2019 ...





## ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

L'école de musique Bresse-Dombes- Revermont s'enracine toujours un peu plus auprès des communes qui ont aidé à son développement, et ce pour le plus grand bonheur de ses dirigeants !

Malgré la situation sanitaire compliquée, l'école de musique s'adapte et continue à dispenser ses cours auprès de nombreuses familles. 140 élèves inscrits pour cette année 2020-2021 et St Martin du Mont est largement concernée avec une bonne quarantaine d'élèves issus de cette commune.



Un enseignement varié et dispensé dans les six communes de l'ex CC BDSR, des professeurs motivés et reconnus, de nombreux orchestres et pratiques collectives, des projets toujours plus innovants, l'école de musique sera heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année culturelle, sur le thème du voyage...

Des événements et projets musicaux sont en construction à St Martin du Mont notamment avec la participation à l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ain le 30 janvier 2021 et la quinzaine festivalière du mois de juin 2021 qui précédera le week-end du Festival des Bords de l'Ain (12 et 13 juin 2021)

A noter également notre tout nouveau site internet pour découvrir la vie et les projets de notre école de musique :

<https://ecoledemusiquebdr.wixsite.com/ecoledemusiquebdr>

### Contact :

Ecole de musique BDR  
239 rue de La Dombes  
01160 La Tranclière

Mathilde Lagrange :  
06 70 01 96 52  
[ecolemusiquegestionbdsr@gmail.com](mailto:ecolemusiquegestionbdsr@gmail.com)



## Association GOUTTES de CUIVRE

Après 7 années, passé au sein du bureau, Laurent PACQUELET, président, a décidé de passer la main. Un grand merci à lui pour son mandat, durant lequel il a assuré d'une main de maître le fonctionnement de l'association avec comme point d'orgue, notre 10ème anniversaire, partagé avec le MNOZIL BRASS, ensemble de cuivres mondialement reconnu !

C'est maintenant Dominique JOLIVET qui assurera la présidence.

Cette année 2020, a été réduite à un seul concert qui s'est déroulé, le 25 janvier à l'espace C.J.BONNET de Jujurieux, à guichet fermé ! Depuis cette date, notre activité musicale a été pratiquement stoppée, du fait de la situation sanitaire.

Malgré tout, sous l'impulsion de notre directeur Jérôme BLANC, nous avons maintenu une activité, en réalisant des vidéos « chacun chez soi » que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook. L'une d'entre elles, « l'Hymne à l'amour » totalise plus de 18000 vues ! Nous avons eu également l'immense honneur d'en réaliser une avec le soliste international, Steven MEAD, virtuose de l'Euphonium.

Le monde du spectacle vivant est touché de plein fouet par cette situation et nul ne sait quand il sera possible de vous retrouver et de partager cette musique qui nous manque tant !

Malgré tout, Gouttes de Cuivre a plusieurs projets dans les cartons que nous serons enchantés de vous proposer dans un avenir proche, nous l'espérons tous !

Vous pouvez suivre notre activité ici :

<https://gouttesdecuivre.wixsite.com/gouttes-de-cuivre>

Facebook : BrassBand Gouttes de Cuivre

Au plaisir de vous retrouver !

Le président, Dominique JOLIVET.



## Ne pas renoncer !

C'est dans ces moments difficiles que le mot associatif prend tout son sens. Nous le voyons bien dans les médias et autour de nous, des initiatives fleurissent pour essayer d'apporter un petit bout de quelque chose et pour continuer à avancer.

L'association familiale malheureusement n'a pas pu apporter tout ce pourquoi elle existe cette année. Nos activités ont été stoppées net, nos manifestations annulées, une impression de boutique fermée ... et pourtant, des actions ont été initiées ! Nos couturières ont suivi cet élan de soutien en créant des masques au plus tôt de la pandémie. Les salaires des intervenants ont été honorés ; une reprise en début de saison a été assurée avec une remise financière pour dédommager les adhérents ; des aménagements pour la sécurité ainsi que le respect des gestes barrières ont permis de reprendre les activités à la rentrée.

Malheureusement, aux vacances de la Toussaint, toutes les activités ont dû, une nouvelle fois cesser. Nous continuons à soutenir nos intervenants et nous gardons le contact avec nos adhérents en étant à leur écoute et en essayant de trouver des idées pour des initiatives à distance quand cela est possible.

Ce qui est certain, c'est qu'un jour nous pourrons à nouveau offrir ces moments de sport, de culture, de détente et de création. Nous pourrons à nouveau prendre en photo le père Noël avec les enfants du village, se déguiser et danser au carnaval, aller au cinéma rural, au théâtre, flâner au marché de printemps ou repartir avec des boutures du troc des jardiniers.

Et puis la saison prochaine, nous ferons le point du temps perdu, des cours annulés, nous trouverons une solution pour alléger les budgets « inscription » de nos adhérents fidèles.

Pour **2021**, nous prévoyons nos manifestations habituelles :

- Carnaval party
- Soirée théâtre
- Concert Synergy
- Troc des jardiniers
- Gala de fin d'année
- Concert des Balad'Ain
- Fête de Noël

À la rentrée de septembre 2021 nous vous inviterons à l'assemblée générale ou vous pourrez prendre connaissance des programmes d'activités proposées, vous déciderez de faire un bout de chemin avec nous en venant nous rejoindre. Nous vous accueillerons ainsi que vos idées.

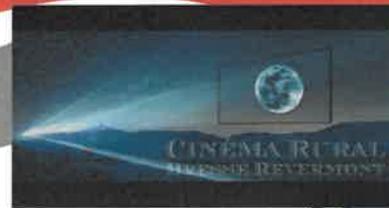
Restez informés en consultant notre site [association-familiale-de-st-martin-du-mont.assoconnect.com](http://association-familiale-de-st-martin-du-mont.assoconnect.com) ou notre page Facebook ou Intramuros !

L'Association familiale remercie tous ceux qui ont agi avec nous cette année : les intervenants, la Mairie, l'épicerie du village, et surtout VOUS ses adhérents.

Le Conseil d'Administration de l'Association Familiale est composé à ce jour de :

**C. BONNET, J. DEVAUX, M. GILLOUIN, M. GOMES D'ARAJO, D. GROBON, F. LEGOUGE, I. MARCHETTO, L. RICHE, M. RIGNIER, R. ARCENS et Y. BEDEAU.**





## CINEMA RURAL ITINERANT

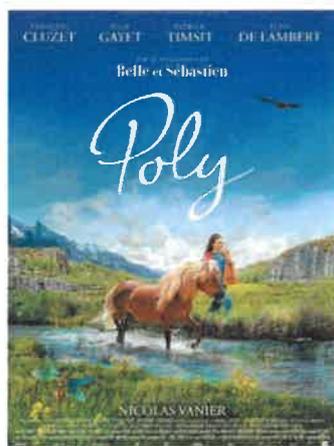
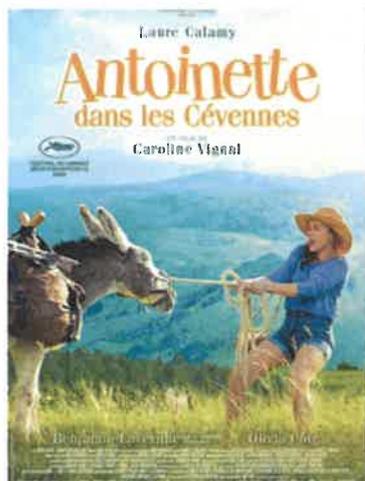
L'année 2020 avait bien commencé pour le Cinéma sanmartinois, après la longue interruption liée aux travaux de la « salle multi-activités », il reprenait ses séances du jeudi soir toutes les trois semaines, le 9 janvier, dans un nouveau cadre, un meilleur confort et une sonorisation performante. « Le Cristal magique puis les Vétos » firent près d'une quarantaine d'entrées. Malheureusement, le premier confinement stoppa toute projection et il fallut attendre le 1er octobre pour enfin voir les films prévus : « De Gaulle » puis « L'Appel de la forêt » regardés chacun par une trentaine de spectateurs ravis. Aussitôt après, le nouveau confinement empêcha toute nouvelle projection et cela jusqu'à nouvel ordre. Il faudra donc attendre pour voir « Antoinette dans les Cévennes » puis « Poly » et retrouver la convivialité des séances de cinéma à St Martin du mont !

**Tarifs**  
2€ jusqu'à 14 ans  
et 4 € ensuite.

Comme toujours, les programmes sont disponibles à l'épicerie et au salon de coiffure du village, à la coopérative agricole du Molard, sur le site internet de l'Association Familiale et sur Intramuros sur celui de la Mairie ainsi que sur le panneau dédié au cinéma dans le centre du village.

**Horaires**  
pour les films jeune public : 18h  
pour tout public : 20h

**Renseignements au 04-74-35-52.49.**



## Bibliothèque municipale

L'année qui vient de s'écouler a perturbé le fonctionnement de la bibliothèque municipale. Les permanences ne peuvent plus être assurées que le samedi de 10h00 à 12h00 en dehors des périodes de confinement. Nous en sommes désolés pour nos lecteurs assidus. Les animations prévues avec l'école pour « Graines de lecteurs » ont été annulées en fin d'année scolaire. Le partenariat continue malgré tout et les élèves de maternelle pourront à nouveau élire leur livre préféré parmi ceux proposés par la bibliothèque.

Nous espérons que le Troc de livres prévu pendant les Culturoisités, qui s'accompagne de la dédicace d'un auteur, pourra se tenir au printemps.

Cela n'empêche pas la bibliothèque d'augmenter et renouveler son stock de lecture en achetant des nouveautés dans tous les genres de littérature afin d'être au plus près de ses lecteurs.

Que 2021 vous soit une année plus douce et sereine et qu'elle vous apporte beaucoup de plaisirs littéraires.



## Comité des Fêtes

**Le comité des fêtes n'a pu organiser ses manifestations pour cause de COVID 19.**

Pas de distribution de tickets pour la fête foraine, pas de fête du 14 juillet, celle-ci a été remplacée par une vente à emporter de poulets et pizzas cuits au four à bois et qui a connu un beau succès.

Le calendrier des fêtes 2021 a été établi en espérant que tout ira mieux dans l'année à venir. Merci à ceux, qui, par le biais de leurs encarts publicitaires, permettent l'édition de ce carnet attendu par les habitants.

L'assemblée générale se tiendra **samedi 16 janvier à 10h00** à la salle des fêtes sous réserve de contraintes sanitaires.

Le comité des fêtes par l'intermédiaire de son président et de tous les membres du CA, vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

## SOU DES ECOLES



## Sou des Ecoles

Comme toutes les associations, le Sou des écoles a connu une année 2020 très perturbée...

Tout avait pourtant bien commencé en janvier, avec une vente d'objets personnalisés « Les Petits Artistes », qui cette année encore avaient conquis bon nombre de familles.

Au mois de mars, nous avons lancé la traditionnelle opération « Grille de Pâques », et là encore la participation s'annonçait prometteuse, avec de très nombreux retours. Malheureusement, le confinement ne nous permettant pas d'assurer les livraisons, nous avons dû annuler l'opération et rembourser les familles. Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont refusé le remboursement et ont fait un don à l'association.

La vente de paëlla prévue en mai a été annulée, tout comme la « Fête des enfants » en juin. Nous avons cependant eu l'occasion d'organiser une petite cérémonie pour offrir les cadeaux (calculatrices ou dictionnaires) aux élèves de CM2 en fin d'année.

L'année scolaire 2019-2020 s'est donc terminée avec des recettes nettement inférieures à celles enregistrées habituellement ; en contrepartie, les dépenses ont également baissé de façon significative, de nombreuses sorties scolaires n'ayant pu avoir lieu.

Le Sou a néanmoins financé plusieurs projets : les sorties programmées avant le confinement (déplacement des CE1-CE2 au Monastère de Brou par exemple) ; l'activité tennis pour trois classes de l'école ; l'achat de livres, jeux, matériel ; l'intervention d'artistes auprès des enfants, etc

Quoi qu'il en soit, ces premiers mois nous ont laissés sur notre faim, et nous espérons, comme tout le monde, un retour à la normale pour l'année 2020-2021.

Mais dès la rentrée, nous avons dû annuler le petit déjeuner d'accueil, le protocole sanitaire ne nous permettant pas de l'organiser.

Lors de notre assemblée générale « masquée » du 1er octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents dans l'équipe. Malgré le départ de sept membres (Delphine Banach, Alexandra Dupuy, Victorine Dupuy, Emily Faux, Elodie Gagnard, Isabelle Gauthier, Emilie Thévenon - que nous remercions encore une fois pour leur investissement dans l'association), nous nous retrouvons cette année avec une équipe de quinze parents prêts à se retrousser les manches, et c'est avec un tas de projets en tête que notre première réunion s'est achevée.

Nous avons eu le temps d'organiser une vente de sacs à dos isothermes décorés avec les dessins des enfants de l'école : une nouvelle fois, les familles ont participé et cette vente est un succès. Conscients que le loto ne pourrait pas avoir lieu le dimanche 6 décembre, nous souhaitons proposer une nouvelle vente de fromages/charcuterie et remplacer le loto par une tombola en début d'année. La situation sanitaire ne s'améliorant pas, ces projets sont repoussés, avec l'espoir que 2021 sera placée sous de meilleurs auspices.

**A l'heure où nous écrivons cet article, nous ne savons pas comment va évoluer la situation, mais nous espérons vous retrouver le plus rapidement possible lors de nos manifestations.**

*Et quand tout ira mieux, n'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit pour faire partie de l'équipe ou simplement pour une aide ponctuelle. Les enfants comptent sur vous !*

### NOS MANIFESTATIONS POUR 2021 :

- Vente de fromage et charcuterie en début d'année, si la situation sanitaire le permet
- Grille de Pâques en avril
- Vente de paëlla à emporter le samedi 29 mai
- Fête des Enfants le vendredi 25 juin
- Participation à l'organisation de la Cavale des 3 Monts avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers le dimanche 31 octobre
- Quine loto le dimanche 5 décembre

### Le bureau 2020-2021 :

- Présidente : Nathalie MARC
- Présidente adjointe : Lucie TROIANO
- Secrétaire : Gaëlle BARATAY
- Secrétaire adjointe : Emilie MAYER
- Trésorière : Aude SARRAZIN
- Trésorière adjointe : Céline LOCHE

### CONTACT :

- par mail : [soudesecoles.stmartindumt@gmail.com](mailto:soudesecoles.stmartindumt@gmail.com)
- page Facebook : Sou des Ecoles Saint Martin du Mont
- sur Intramuros



## Club du Revermont

Début janvier, le Club du Revermont a distribué les colis aux adhérents n'ayant pu participer au repas du C.C.A.S.

Présidée par Laurent Paucod, maire, l'Assemblée Générale du club, le 12 février 2020 a permis de réunir ses adhérents au nombre de 85 et de leur offrir le traditionnel repas choucroute. A cette occasion, nous avons honoré Régine Grobon pour ses 60 années de présence active au sein du club. Elle a commencé avec son mari en 1960.



Monsieur Laurent Paucod, maire, lui a remis la médaille communale qui récompense son engagement. Le compte rendu financier est sain et excédentaire.

Réception du club des genêts d'or de La Tranclière, le 5 mars avec les traditionnelles bugnes, arrosées de pétillant local. Ce sera la dernière réunion jeux ; toutes les manifestations prévues ont été annulées.

Nous sommes allés au restaurant La Fontaine le 18 juillet à la place du repas de printemps prévu en avril. 43 personnes présentes ont été enchantées de se retrouver.

Le voyage, les galettes et autres manifestations sont prévues pour 2021 si les restrictions sanitaires le permettent.

Le C.A s'est réuni le 31 août pour préparer le repas du C.C.A.S. prévu le 11 octobre. Le 14 septembre la crise sanitaire nous a obligés à annuler (avec regret) ce repas, les réunions bimensuelles et manifestations programmées.

Nous pensons bien à tous nos adhérents et nous leur souhaitons une bonne santé. Avec le confinement, nous n'avons pas pu accompagner nos adhérents décédés. Nous avons une pensée pour les familles éprouvées.

La formation aux tablettes numériques est prévue du 19 mars au 4 juin si la situation le permet.



## Sainte Agathe 2020

45 Agathines se sont retrouvées au restaurant de Tossiat pour une soirée sur le thème des années 60. Une série de jeux musicaux ou quizz autour des artistes de cette décennie ont rappelé des souvenirs de soirées animées aux plus anciennes et permis d'approfondir leurs connaissances musicales aux plus jeunes. Le repas, toujours appétissant, s'est terminé par la traditionnelle œuvre musicale arrangée par Michèle et que toutes ont repris en chœur. Les croûtons désignés volontaires pour 2021 ( si tout va bien...) sont Michèle Rignier, Annie Gauthier, Nathalie Marc et Céline Loche.



## Association Renouveau-Patrimoine

Malgré les difficultés dues aux conditions sanitaires, l'association a poursuivi ses travaux.

A la chapelle de l'Orme, la messe n'a pu être maintenue au 15 août, ni l'ouverture de la chapelle durant le week-end du patrimoine. Néanmoins en cette fin octobre, elle a eu l'honneur de la présence de Mgr Pascal Roland avec une visite guidée par Florian et les membres présents.

Un point fort pour se retrouver a été la confection et la vente de galettes au début septembre par une matinée ensoleillée et une cuisson très réussie au four de la Fruitière.

Le livret sur « la vigne et le vin à St Martin-du-Mont » est en cours d'achèvement et accompagnera l'exposition qui se tiendra dans une ancienne remise de St Martin-du-Mont à une date non définie à ce jour.

L'assemblée générale de l'association a été plusieurs fois reportée. Elle sera pour tous les membres de l'association le prochain temps fort et convivial de l'année 2021.



## Association La Fruitière

En février le Café L'Éphémère a connu encore un grand succès avec son week-end fondue savoyarde. Ces soirées se sont déroulées dans une ambiance festive. Le café reste un lieu apprécié de rencontre et de partage. Malheureusement avec la situation de cette année le café n'a pas pu rouvrir en septembre lors de la journée galettes. Malgré la conjoncture 170 galettes ont pût être réalisés et vendues au four des Gallatières.

Début septembre, Isabelle Marchetto qui s'occupait de la location de la salle à laisser sa place à Sylvie Perrin. Nous la remercions pour son dévouement tout au long de ces nombreuses années. L'association continue à améliorer ce lieu de vie, d'autres travaux seront entrepris avec l'aménagement de la cour.

Si les mesures sanitaires le permettent le Café L'Éphémère ouvrira le week-end **du 19 et 20 février 2021.**



## Amicale de La Gache

**L'Amicale a pour but de resserrer les liens d'amitié entre les habitants du hameau de Salles.**

L'année 2020 commença par le traditionnel repas de la St Vincent où tous les convives se sont retrouvés autour d'une succulente choucroute.

Nous avons eu la chance d'organiser notre quatrième soirée tête de veau avec cette année une nouveauté, une animation avec des danseurs lumineux, qui ont apporté une chaleureuse ambiance. Malheureusement ce fût la dernière manifestation pour cette année qui avait bien commencé.

Les amicalistes ont hâte de se trouver tous ensemble pour une nouvelle année. Si la situation le permet, nous pourrons nous retrouver pour une nouvelle soirée tête de veau le samedi 13 mars 2021 et aussi pour la traditionnelle fête de La Gâche qui se déroulera le samedi 15 mai 2021,



Alors si la participation à la vie de notre amicale vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre ou de son président Fabien Remond, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.

**Pour devenir amicaliste il faut juste habiter Salles.**

**Une participation symbolique de 1€ est demandée pour l'adhésion.**



## Amicale de Gravelles.

L'année 2020 a forcément été une année différente, une année blanche.

Tous nos rendez vous ont été annulés sur fond de crise Covid. Avant même l'officialisation du premier confinement, nous avons pris la décision de ne pas organiser notre soirée crêpes et gaufres à l'ancienne.

Notre salle est petite, cette soirée étant toujours très populaire, les premières informations que nous avions sur cette épidémie nous ont incité à l'annulation car nous avons pensé que nous risquions de mettre en danger la santé de nos invités.

Par la suite aucun autre de nos rendez-vous n'a pu se tenir. Fin août, notre repas champêtre aurait éventuellement pu se dérouler mais là aussi les informations sur le rebond très fort de l'épidémie nous ont incité à ne pas prendre le moindre risque avec la santé de nos adhérents.

La suite vous la connaissez, forte dégradation de la situation épidémique, second confinement: nous avons pris les bonnes décisions privilégiant la santé de nos adhérents à la tenue de nos rendez-vous. Forcément, une année blanche, c'est une année compliquée pour les comptes d'une petite association comme l'Amicale de Gravelles, car les charges de fonctionnement continuent. Heureusement, notre situation financière nous permettra de nous relever de cette année compliquée. Mais la situation est loin d'être terminée et l'on a aucune visibilité sur 2021.

L'impossibilité de se réunir, de se rencontrer, remet en cause le fondement de nos associations de villages, bien au delà des simples problèmes comptables. Alors on va croiser les doigts, on va espérer que la situation s'améliore, car sinon, il nous sera difficile de continuer à proposer nos rendez-vous festifs dans notre salle.



## Amicale de la Boule des Tilleuls



### MANIFESTATIONS (et Réalisations) 2020

- Vendredi 24 Janvier** : Assemblée Générale
- Dimanche 02 Février** : Repas Huitres
- Samedi 13 Mars** : Soirée Raclette
- Samedi 27 Juin** : Matinée Entretien & Nettoyage (Terrains & Locaux)
- De Mai à Septembre** : Fleurissement du Hameau de Soblay
- Vendredi 25 Septembre** : Inauguration d'une Boîte à Livres (Au Lavoir)
- Octobre** : Travaux de réaménagement (Cuisine & Bar)

### MANIFESTATIONS 2021

- Vendredi 08 Janvier** : Assemblée Générale
- Dimanche 24 Janvier** : Repas Huitres
- Samedi 27 Février** : Vente de Bugnes
- Vendredi 26 Mars** : Soirée Raclette
- Dimanche 09 Mai** : Randonnée Pédestre & Barbecue
- Dimanche 27 Juin** : 8ème SOBLAYADE (repas du Hameau)
- Samedi 25 Septembre** : 3ème Exposition d'Artistes Amateurs & Collectionneurs
- Dimanche 28 Novembre** : Repas « Beaujolais Nouveau »
- Vendredi 17 Décembre** : Arbre de Noël

Cette année 2020 (si particulière) avait pourtant bien commencé avec notre traditionnelle Assemblée Générale en Janvier, notre repas Huitres en Février, et notre soirée Raclette en Mars.

#### Puis, le premier confinement est passé par là... suivi du deuxième !!!

Notre Hameau, habituellement si festif, devait inexorablement se refermer sur lui-même, tandis que notre Amicale se retrouvait orpheline de ses adhérents.

Pour couronner le tout, le Vendredi 10 Avril, notre local fut une nouvelle fois la cible d'un cambriolage et ce, pour la 3ème fois en 18 mois !!! Malgré tous ces désagréments, la perspective d'un changement d'année nous encourage à espérer des jours meilleurs... à défaut d'un retour à la normale immédiat !!!

A ce moment là, nous reprendrons du service, pour favoriser le lien social, au travers d'initiatives gourmandes, culturelles, sportives et citoyennes...

Pour sa 8ème édition, la SOBLAYADE aura lieu le Dimanche 27 Juin 2020.

Nous souhaitons la Bienvenue aux nouveaux habitants du Hameau, et remercions tous les Bénévoles de l'Amicale de la Boule des Tilleuls.

Pour l'Equipe Organisatrice, Christian Maupomé.

## Fête de quartier à Salles

### Fête des voisins à Salles : un cochon de lait à la broche pour la 5ème édition!

Les habitants du chemin du Pavillon et du chemin des Claies à Salles ont organisé leur repas des voisins le samedi 11 juillet. Cette année, les organisateurs avaient décidé de consommer local : un cochon de lait du GAEC de l'Orme préparé par Manu et cuisiné ensuite par Pascal. Ce fut un régal !

Comme d'habitude, cette journée fut un moment de partage, de convivialité et de rires pour les 36 participants dont le doyen du quartier, Mr Nicolino.

Cette année, ce repas entre voisins a eu une saveur particulière après la période compliquée que nous avons vécue et a démontré, s'il en était besoin, que les relations sociales et amicales sont importantes et nécessaires à chacun.



## Amicale des donneurs de sang bénévoles

En cette année difficile où la santé a été au cœur de nos préoccupations, il a fallu nous adapter à de nouvelles habitudes.

Les collectes de sang n'ont pas échappé à la règle et les organisateurs ont dû modifier les conditions d'accueil des donneurs.

L'Etablissement Français du Sang nous a en effet demandé d'assurer la sécurité de tous en adoptant les gestes barrières :

- désinfection des mains à l'entrée
- port du masque
- distanciation physique
- limitation du temps d'attente et du nombre de

personnes simultanément en mettant en place des inscriptions préalables sur le site

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Dans notre commune, nous avons profité de la réfection et mise aux normes de la salle multi activités (ex salle des fêtes) pour réinstaller les collectes dans ce lieu, le camion de prélèvement précédemment utilisé ne permettant pas la distanciation. C'est avec satisfaction que nous avons accueilli 40 donneurs en mai après le dé-confinement. Mais ce chiffre est tombé à 28 seulement en septembre.

N'oublions pas que des collectes ont été supprimées en entreprises et dans les lycées et que les réserves, qui étaient correctes au printemps et pendant l'été, ont fortement diminué à l'approche de la rentrée. Ces flux tendus ont amené l'Etablissement Français du Sang à lancer une campagne d'appel aux dons.

Nous, les représentants de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles, nous sommes engagés à sensibiliser la population à ce geste simple, rapide et altruiste qui aide le corps médical à sauver des vies, dans toutes les circonstances. Aidez-nous, rejoignez-nous en 2021 :



Lundi 29 mars  
Lundi 27 juin  
Lundi 27 septembre  
Lundi 13 décembre  
De 15 h 30  
à 19 h

Pour en savoir plus, nous vous invitons à notre Assemblée Générale le vendredi 12 février 2021 à 20 h à la salle Océane (à côté de l'école)

Prenez soin de vous, pensez aussi aux autres.

*Sylvie Falaise : présidente, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration*

## Fête de quartier au village

La fête de quartier du cœur du village a dû être repoussée en raison des restrictions sanitaires et c'est grâce à Luc Bussi qui a ouvert le parc du château que celle-ci a eu lieu. C'est donc sous les arbres, bien à l'ombre, que 37 convives se sont retrouvés. Un nombre en baisse cette année, vu le décalage dans le temps mais l'ambiance y est toujours chaleureuse. Jean-Pierre (dit « la fuite ») a régalié les convives d'une superbe paëlla et Gabin le vigneron, absent pour fête familiale, a offert la bière locale à prix coûtant. Tous sont restés jusqu'au soir et c'est la nuit qui les a faits abandonner ce cadre idyllique, après le rangement. Une bonne journée pour tous.



## Les Bulles de Saint Martin



Les bulles de Saint Martin, association nouvellement créée, est la prolongation de l'histoire de la vigne et du vin à Saint Martin du Mont.

L'appellation d'origine Gravelles Ain date du 1 février 1931. Aujourd'hui l'AOC-AOP Bugey certifie la qualité et la notoriété de la production principalement en Bugey Cerdon.

Cinq producteurs respectant les règles strictes de la méthode ancestrale ont décidé de valoriser leurs productions grâce à cette association. Les deux points forts de l'année 2020 furent le repas Poulet de Bresse du 20 septembre et le Quatre heures à Gravelles du 18 octobre.

En 2021 nous retrouverons le repas poulet de Bresse le 6 juin ainsi que d'autres rendez-vous avec la clientèle amatrice de ce nectar rosé légèrement doux aux fines bulles.

Roland Folliat, Marcel Périnet, Daniel Gallet, Aurélien Beyeklian et Gabin Grobon s'activent toute l'année pour conserver à Saint Martin du Mont la tradition de la vigne et du vin. Ils vous remercient de la fidélité et de la confiance que vous leur accordez.



## Entente Sportive Revermontoise

L'ESR comme tout le monde associatif et sportif voit ses activités traditionnelles affectées par la crise sanitaire que nous traversons.

Nous vivons cette période avec 3 qualificatifs : **FRUSTRATION, SOLIDARITE, ESPOIR**

### FRUSTRATION :

De ne pouvoir terminer une saison 2020 pleine de promesses : sportives, structurales, festives. En effet la satisfaction d'enregistrer une montée historique de l'équipe réserve contraste avec la frustration des interruptions anticipées pour les seniors 1 et les catégories de jeunes toutes dans la progression sportive. La frustration de voir le projet d'amélioration des structures du Stade Gaston Gaillard momentanément interrompu avec le premier confinement. Frustration de ne pas pouvoir partager les moments de fêtes, de joies, de rires de la traditionnelle Fête du Foot.

### SOLIDARITE :

De voir les efforts successifs, quotidiens des bénévoles dès le mois de Mai pour relancer les pratiques sportives dès la rentrée.

Solidarité de nos partenaires et amis, nous ayant permis de délivrer un exercice financier équilibré sur cette saison à tronquée.

Solidarité de tous les parents et joueurs qui

sont avides de pratiques sportives avec une reprise progressive dès le mois d'août.

A ce jour nous avons retrouvé la totalité des effectifs existants et accueillis de nouveaux pratiquants qui rejoignent l'ESR pour son état d'esprit et la qualité de ses encadrements.

Solidarité de tous également dans le respect des règles sanitaires imposées et mises en places pour accueillir dans les meilleures conditions les pratiquants et les familles.

### ESPOIRS :

Depuis la reprise, avec envie et détermination, l'ensemble des équipes, joueurs, encadrants réalise d'excellents résultats dans tout le département. A date les équipes féminines jeunes se font remarquer accumulant les victoires. Les équipes U15 et U18 accéderont théoriquement au niveau supérieur suite à une première phase maîtrisée. L'équipe Sénior 1 en tête de son championnat est invaincue, les performances des équipes 2 et 3 sont aussi appréciées.

Espoir sur la réalisation du PROJET ESR 2020 engagé avec un calendrier de travaux défini, nous permettant de bénéficier dès l'automne d'infrastructures optimales pour des

pratiques sécuritaires, sportives, et compétitives et pour l'accueil du plus grand nombre.

Espoir aussi de mettre à profit cette période pour innover et anticiper : le modèle festif doit s'adapter pour fédérer le plus grand nombre de San-martinois lors d'événements innovants et de qualité. Le modèle associatif se doit d'évoluer en proposant à nos amis partenaires d'accompagner les projets autres de solutions nouvelles. Espoir également pour développer durant cette période de nouvelles propositions de stages, de communications, de pratiques durant les périodes de vacances scolaires. Un nouveau stagiaire effectue sa formation au sein du club et une jeune voisine de Druillat a souhaité nous accompagner dans le domaine de la communication. Ainsi depuis le début de cette saison, l'ESR participe aussi aux développements professionnels des jeunes.

A toutes et tous de grands remerciements,

A toutes et tous rendez vous dès que possible au stade GASTON GAILLARD dans le respect des règles sanitaires déterminées,

A toutes et tous : Protégez-vous et vos proches...

Patrice Vuillot



## Tennis Club Sud Revermont

La nouvelle saison 2020-2021 s'est ouverte le 1er septembre dernier dans un contexte particulier et tout à fait inédit. Malgré tout, nous sommes agréablement surpris d'enregistrer 180 nouvelles adhésions ce qui reste légèrement supérieur à l'année dernière. Selon toute vraisemblance, nous devrions maintenir le cap des 200 adhérents atteint pour la première fois l'année dernière. L'école de tennis est quasiment au complet mais nous pouvons encore intégrer des joueuses et des joueurs, de tous âges, dans nos groupes.

Malgré le contexte sanitaire plus que délicat, nous avons choisi de maintenir notre tournoi Open contrairement à d'autres clubs qui avaient décidé d'annuler. Bien nous en a pris car le résultat de cette année est très convenable. Même si nous avons constaté une baisse des inscriptions de 20%, 31 clubs ont répondu présent. Les phases finales du tournoi ont proposé un niveau très élevé cette année avec la victoire d'un joueur classé 0. La formule Double-Dame a rencontré un franc succès et nous pensons développer ce type de tournoi. Les Tournois Multi Chances (TMC) vont également se développer tout au long de la saison.

Les cours et les entraînements ont repris le 28 septembre et les compétitions Séniors + occupent les terrains le week-end avec une attention particulière pour libérer les créneaux aux adhérents. (Compétition Senior+ du 4 octobre au 15 novembre).

Les cours sont toujours assurés par Florian Blot, moniteur diplômé d'état en compagnie d'Antonin Perrat (Stagiaire DE), Antonin Blot (apprenti CQP) et Thomas Barlet (éducateur). Nous proposons des cours et entraînements à tous les adhérents qui le souhaitent dans différentes formules et dans la limite de nos capacités d'accueil.

Les compétitions par équipes, les circuits U10 ainsi que les Tournois Multi Chances seront très nombreux cette année. L'équipe première évoluera en division Régionale, vous proposant des matches de haut niveau au printemps prochain.

Nos objectifs restent les mêmes pour cette nouvelle saison, à savoir la formation et l'apprentissage du tennis aux jeunes joueurs, du mini-tennis, dès 4 ans, jusqu'aux entraînements adultes. Développer la pratique du tennis loisir sur nos installations intérieures et extérieures de Saint Martin du Mont et de Tossiat fait également partie de nos engagements.

Nous attendons le plus grand nombre sur les manifestations organisées par le club: tournoi interne à partir du 5 décembre, plats à emporter le 5 décembre, Journée portes ouvertes le 27 mars et la fête du tennis le 26 juin.

Toute l'équipe dirigeante sera heureuse de vous accueillir au sein de notre association sportive.

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook pour suivre l'actualité du club et télécharger les bulletins d'inscription.

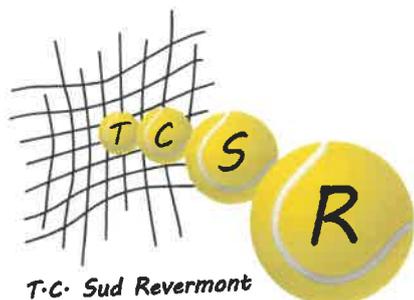
[www.tcsr.fr](http://www.tcsr.fr) et **Intramuros**

 **tennisclubSudRevermont**

**Email : [tennisclubsr@tcsr.fr](mailto:tennisclubsr@tcsr.fr)**

Olivier Champalle  
Vice-Président

**Florian Blot**, Moniteur diplômé d'Etat, accompagné d'**Antonin Perrat**, d'**Antonin Blot** et **Thomas Barlet** dispenseront les quelques 900 heures de cours de cette saison, **du lundi au samedi**.



## Rando Saint Martin

Avec ses 160 adhérents le programme de l'année 2020 proposait 16 sorties en journée, 3 week-ends et une semaine.

Elle avait bien bien démarré avec les 2 randonnées « raquettes » dans le Jura agrémentée par une soirée « Morbiflette » à la Pesse et un weekend en Chartreuse avec les amis de Péronnas.

La randonnée de proximité dans la forêt de Seillon marquait le début de la saison qui s'est arrêtée le samedi 14 mars au matin sur le parking du Farget suite à l'annonce imminent du confinement.

Le 46ème rassemblement pédestre prévu le 3 mai n'a pas pu avoir lieu et est reporté au 2 mai 2021.

Les sorties ont repris en juillet avec les belles randonnées en montagne et un week-end refuge a pu avoir lieu en Oisans.

Le séjour d'une semaine en Aveyron a pu se dérouler en septembre avec un respect strict des gestes barrières.

Enfin la saison s'est achevée prématurément en octobre avec l'abandon des dernières sorties dont une soirée à LYON suite aux mesures sanitaires et au 2ème confinement.

Les sentiers de Saint Martin ont été entretenus lors d'une matinée début octobre.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021 en espérant des conditions meilleures et si l'envie de bouger vous démange, venez nous rejoindre par de là les sentiers....

**Gérard DEVERCHERE**  
tel : 06 79 08 40 37

mail : [gdeverchere@gmail.com](mailto:gdeverchere@gmail.com) - <https://randosaintmartin.com>



## Société communale de chasse

Le confinement a repris fin octobre mais vous avez rencontré des chasseurs en battue lors de vos sorties réglementées.

### Pourquoi une telle dérogation ?

Le confinement se situe en pleine période de chasse qui permet la régulation des espèces. Cette dérogation repose sur la mission d'intérêt général que l'Etat confie aux chasseurs en leur demandant de réguler les populations de grands animaux. Il faut éviter une explosion des coûts liés aux dégâts causés par le gros gibier et dont la totalité est supportée par les chasseurs ainsi que les accidents de la route qu'ils occasionnent. Rappelons que la chasse loisir (petit gibier) est suspendue tout le temps du confinement.

## Groupement régional de chasse de la plaine

Le groupement régional de chasse de la plaine a été créé en 1959, grâce à la réunion de plusieurs petites sociétés. (Le Mollard, la Ruaz, le Pied de la Côte, Salles).

C'est monsieur Georges CORDIER, qui en fut le premier président jusqu'en 1983. Depuis la présidence a été assurée par Henri PAQUET, Yves BULLIOD, Jean Pierre BOUVARD, et actuellement de nouveau par Yves BULLIOD.

Au fil des années la chasse a beaucoup changé ; les petites cultures ont disparu. Le gibier sauvage s'est raréfié, plus de lapins de garenne, plus de couvées de faisans de perdrix, seul le lièvre a résisté.

La culture de grandes terres de blé, de maïs, de tournesol, de colza a beaucoup modifié le biotope. Le but de la chasse à l'heure actuelle est de réguler la population de sangliers et de chevreuils.

Le sanglier qui avant était de passage est devenu sédentaire trouvant la nourriture (maïs) à sa convenance, commettant des dégâts dans les cultures, les prairies et jusque dans les jardins et les pelouses. Notre rôle est de poser des clôtures électriques quand cela est possible et de faire également des battues de dé-cantonement.

La RN 1075 traverse notre société ce qui ne rend pas les choses faciles. Des équipements réfléchissants ont été posés de part et d'autre de cette route afin de limiter les collisions avec les sangliers.

Les lieux de battue sont matérialisés par des panneaux installés avant la battue. Ces panneaux sont mis en place pour informer les promeneurs ainsi que les usagers de la route d'un danger éventuel (traversée d'animaux, traversée de chiens).

Chaque année nous organisons une vente de civier qui contribue à régler les terrains des propriétaires. Espérons que la COVID19 aura disparu au début février pour pouvoir rééditer cette manifestation.

Un grand merci à tous nos grands anciens qui ont su maintenir une bonne convivialité au sein du groupement.

« Yves BULLIOD »

## Les anciens Combattants

Les Anciens Combattants de Saint Martin du Mont sont affiliés à L'UNION FEDERALE (U F A C ) qui regroupe RESISTANCE - AFN - OPEX. La section de Saint Martin du Mont participe aux manifestations officielles dans la commune et les environs. La célébration du 11 novembre 2019 avec l'ensemble des corps constitués fut présidée par monsieur Laurent PAUCAUD Maire. Après l'appel aux morts pour la FRANCE de la guerre 1914 - 1918 par les enfants des écoles, lecture fut faite du message national de L UFAC par Roland FOLLIAT représentant le président Raymond MORTIER empêché. La commémoration du 19 mars 1962 ( fin de la guerre d Algerie ) fut quant à elle annulée pour cause de pandémie Le 8 mai 1955 se déroula en comité restreint sous la présidence de monsieur Laurent PAUCAUD Maire du président Raymond MORTIER et des 2 portes drapeaux Rene FORAY et Fernand GEOFFRAY.

A cette cérémonie Fernand GEOFFRAY avait l'honneur de présenter le drapeau restauré de la Compagnie SIDI BRAHIM unité de la résistance qui s'illustra dans le département de l'AIN et notamment le 11 juillet 1944 à NEUVILLE SUR AIN dont il convient d'y associer les ENFANTS DE TROUPE de THOL.

Claudius GEOFFRAY - Alfred BLATRIX furent les combattants de la compagnie SIDI BRAHIM ainsi que Raymond THOLAS de DRUIL-LAT ancien porte drapeau de la compagnie.

Au cours d'une cérémonie émouvante le président Raymond MORTIER présenta à Raymond THOLAS le drapeau restauré de la compagnie par les couturiers de l'association familiale que nous remercions vivement.

Grâce à de nouveaux arrivants OPEX en notre sein nous serons présents aux cérémonies patriotiques. Roland FOLLIAT . ANCIENS COMBATTANTS

Le 20 octobre 2019 disparaissait notre camarade Alfred BLATRIX .8 drapeaux dont celui de la compagnie SIDI BRAHIM lui rendirent un hommage émouvant . Au nom de la section des anciens combattants de la commune Roland FOLLIAT évoqua le passé de résistant d'Alfred au sein de la compagnie Siédi Brahim pour la libération du département. L'épithète du VAL D ENFER : OU JE MEURS RENAIT LA PATRIE est le témoignage du courage et de l'abnégation dont les résistants firent preuve. FREDO fut l'un de ceux là. ADIEU FREDO



**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER  
À DOMICILE

UNIVERSAL  
UNA

### Nos services D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Aide et soins à domicile
- Portage de repas
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Evaluation à domicile sans engagement  
contact@adapa01.com  
04 74 45 59 65

**NOUVEAU SITE INTERNET**  
Retrouvez toutes les informations sur YADAPA en ligne  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Maison de Santé  
51 Route de Montagnat  
01250 TOSSIAT  
Permanence le Mardi 9h - 11h30

Mairie  
7 rue Louise de Savoie  
01160 PONT D'AIN  
Permanence le Vendredi 8h30 - 10h

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi

## Rénovation énergétique : un nouveau dispositif d'aides financières

Vous rénovez ? La CA3B vous aide.

La Communauté d'Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». En cette fin d'année, les dispositifs évoluent avec désormais des aides financières pour tous les propriétaires sans condition de ressources.

### L'accompagnement Mon Cap Energie obligatoire.

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides. Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149€ pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

### Trois dispositifs d'aides

Dispositifs	Les travaux financés
Fonds isolation	Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
Fonds énergies renouvelables	Equipements en poêle à bois, géothermie, éolien, panneaux solaires
Opération programmée d'amélioration de l'habitat	Rénovation énergétique et adaptation des logements au vieillissement et au handicap

### Les aides financières

OPAH	
Subventions accordées	
Propriétaires occupants	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux subventionnables
Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 000€ HT de travaux subventionnables
Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants	
Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 19 074€
Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 27 896€
Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 33 547€
Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 39 192€
Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 44 860€
Par personne supplémentaire	+ 5 651€

### Qui contacter ?

ALECO1 - Mon Cap Energie  
Tél : 04 74 45 16 49.  
[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)

Fonds isolation et énergies renouvelables		
Subventions accordées		
Montants	Plafonds de ressources	
10% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Aucun	
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 27 131€
	Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 36 231€
	Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 43 571€
	Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 52 601€
	Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 61 879€
	Ménage de 6 personnes	Revenus inférieurs à 69 737€
<i>Aide augmentée de 20% pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.</i>		

## Les Points Info Emploi (PIE), vos alliés pour retrouver un emploi

Implantés à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Montrevel-en-Bresse et Saint-Trivier de Courtes, les Points Info Emploi proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers sont disponibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des permanences. Ils peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien. Les chercheurs d'emploi bénéficient aussi du réseau des partenaires des PIE et leurs offres d'emploi.

Ce service de la Communauté d'Agglomération est proposé avec le concours financier de Fonds Social Européen, du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

**Contact : Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81**

## Les permanences des Points Info Emploi

### A Bourg-en-Bresse

- Centre social Amédée Mercier, 57 avenue Amédée Mercier : lundi de 14h à 16h30.

- Centre social des Vennes, 2 rue Antoine Lorin : mercredi de 9h à 12h.

- Maison des jeunes et de la culture (MJC), 21A allée des Challes : permanence dédiée aux métiers du bâtiment le lundi de 10h à 12h.

- Centre Socio Culturel de la Grande Reyssouze, Espace Torterel, 41 place Alphonse Dupont : vendredi de 9h à 12h.

- Centre Socio Culturel de la Grande Reyssouze, 12 place Alexandre Dumas : jeudi de 9h à 12h.

### A Ceyzériat

- Place des anciens combattants dans les locaux du pôle territorial : mardi de 14h à 16h30.  
9h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

**Tél : 04 74 24 49 49.**



## Ain Domicile Services

**Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.**

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

**Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.**

### Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

### Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h.
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- Des actions de prévention pour rompre l'isolement que chacun peut subir

### L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile
- Le service aînés'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives.

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Notre collaboratrice Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur sur l'antenne de Chalamont vous accompagne dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

**Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations au 06 43 28 13 55 ou au 04 74 34 58 09.**

Notre antenne vous accueille :

**1 route de Bourg 01 320 CHALAMONT  
dombes@ain-domicileservices.fr**

**Notre siège :  
Ain domicile Services - Immeuble « le Talisman »  
1133 avenue de Lyon  
01960 Péronnas  
04 74 21 42 52  
contact@ain-domicileservices.fr  
www.ain-domicileservices.fr**

Suivez nous aussi sur Facebook : @aindomicileservices et Twitter : @aindomservices

Aide à domicile, AVS, AES, pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature spontanée à l'antenne de proximité dont dépend votre commune ou par mail au siège de l'association.



**BRIGADE numérique Gendarmerie**

UNE QUESTION ?  
BESOIN DE CONTACTER  
LA GENDARMERIE ?  
EN CAS D'URGENCE,  
CONTACTEZ LE 17 OU 112

LA BRIGADE NUMÉRIQUE  
RÉPOND À TOUTES VOS SOLICITATIONS NON-URGENTES  
SUR LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN.

RENSEIGNER  
ACCUEILLIR  
ORIENTER

Des gendarmes :

- Compétence nationale
- Disponibles 7J/7 et 24H/24
- Joignables par chat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux
- Spécifiquement formés à l'accueil à distance
- Parlant plusieurs langues

La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Ne pas fêter sur la voie publique

**TON OBJECTIF ?  
L'EMPLOI**

DÉCROCHE UN EMPLOI DANS TA RÉGION  
ET VIENS DÉCOUVRIR TOUS NOS MÉTIERS...

Formation de 06 à 12 mois (avec un accompagnement militaire)  
Formation et présentation au permis de conduire  
Nourri et logé durant toute la formation  
Rémunération d'environ 700€/mois

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes peu ou pas diplômé ?  
Vous recherchez un premier emploi ?  
Vous souhaitez passer votre permis de conduire ?

Comment postuler:  
04.27.50.60.28  
smvamberieu@gmail.com  
www.le-smv.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Missions Locales  
Le Service Numérique

## Pôles territoriaux : des services de la CA3B assurés en proximité

Lieux d'accueil du public, les pôles territoriaux sont des lieux d'accueil du public qui apportent des réponses à toutes questions relatives à la Communauté d'Agglomération et à l'exercice de ses compétences (déchets, transport à la demande, ...). Ils assurent aussi bien d'autres fonctions. Ils suivent l'activité des équipements communautaires de leur secteur, gèrent le planning des locaux sportifs et sont, par ailleurs, les interlocuteurs privilégiés des associations du territoire. Enfin, ils accompagnent les communes dans leurs relations avec la CA3B. Ils assurent le suivi des budgets d'investissement du Plan d'équipement territorial dont les projets sont définis par les Maires des conférences. Ils pilotent aussi les instances de gouvernance locales (conférences territoriales, réunions des maires, groupes de travail). Leurs missions évoluent régulièrement pour devenir de véritables relais territoriaux des politiques et services communautaires. Les pôles territoriaux assurent des missions de proximité essentielles en direction des élus, des associations et des habitants du territoire.

### En pratique près de chez nous

#### Pôle territorial de Ceyzériat

Place des anciens combattants 01250 Ceyzériat  
Ouvert lundi mardi mercredi jeudi vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
**Tél : 04 74 25 04 91.**  
cezyeriat@ca3b.fr

## Monoxyde de Carbone

### Monoxyde de carbone :

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

### Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

### Monoxyde de carbone et groupes électrogènes

Le monoxyde de carbone peut être émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- **N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.**

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/> > Déterminants de sante > Exposition à des substances chimiques > Monoxyde-de-carbone



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)  
**inpes**  
Institut national  
de prévention et  
d'éducation pour  
la santé

## Que deviennent nos déchets ?

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des *déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement*. La communauté d'agglomération nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne **179 kilos d'ordures ménagères résiduelles** dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

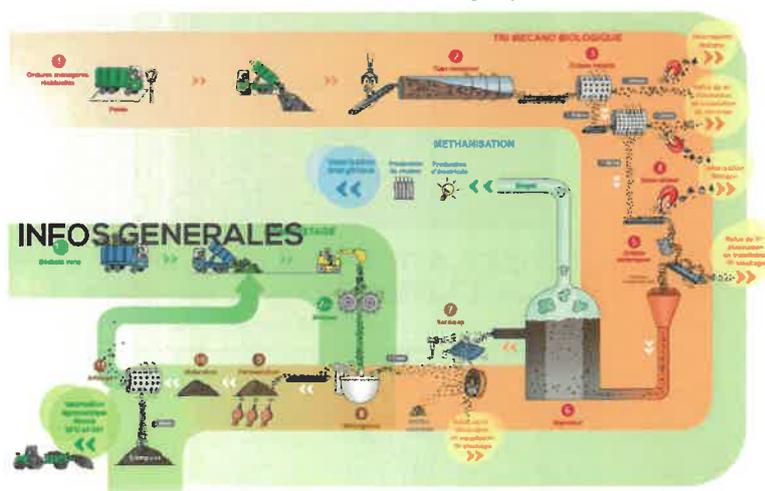
### OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

La communauté d'agglomération assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion vers l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes...) sont enfouis dans le centre de stockage attenant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur, où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.



L'usine d'Organom valorise les ordures ménagères (ci-dessus le méthaniseur d'OVADE)

#### Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE



### **Attention aux déchets indésirables !**

Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles...

➡ Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.



[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

### **OVADE en chiffres (2019)**

338 000 habitants (193 communes)  
58 000 tonnes d'ordures ménagères traitées  
10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)  
15 600 tonnes de compost vendues aux agriculteurs  
51% des ordures ménagères valorisées

# Etat Civil

## Mariages Ils se sont dit oui en 2020 !



CHICHOUX Lucas, auto entrepreneur  
et BARTH Camille, technicienne  
de laboratoire  
08 août 2020



FORNER Jean-François, agent SNCF  
et DOYONNAD Sylvie, aide à domicile  
12 septembre 2020



SAUZET Clément, boucher, charcutier, traiteur  
et KABAKCI Melisse, aide soignante  
24 octobre 2020



COURTOIS Sébastien, policier municipal  
et DUPRAT Virginia, secrétaire médicale  
08 février 2020

LAMBERON Christian, ouvrier spécialisé  
et MARGUIN Jacqueline, auxiliaire de vie sociale  
22 août 2020

## Bienvenue aux petits San-Martinois et San-Martinoises



*Elyse MARONE-FASSOLO, née le 05 janvier 2020  
Monsieur MARONE-FASSOLO et Madame HUBERT Emilie*

*Victor, Jean-Claude, Richard GONIN, née le 16 février 2020  
Monsieur GONIN Julien et Madame DUCOUSSET Jeanne*

*Louise, Eliane, Mireille TEPPE, né le 04 juin 2020  
Monsieur TEPPE Fabien et Madame THEVENON-DANIERE Emilie*

*Marie, Océane BORNACHOT, née le 7 juin 2020  
Monsieur BORNACHOT Nicolas et Madame JOSSE Coline*

*Camille, Calire, Laurie HUMBERT, née le 17 juin 2020  
Monsieur HUMBERT Romain et Madame DUPRAZ Audrey*

*Emie, Julie DUROUGE, née le 04 septembre 2020  
Monsieur DUROUGE Eric Arnaud et Madame ABERT-BERNARD Morgane*

*Juliette LIEGEON, née le 07 septembre 2020  
Monsieur LIEGEON Juliette et Madame DANIEL Priscillia*

*Lyana SEGAUD, née le 13 octobre 2020  
Monsieur SEGAUD Louisian et Madame CHANEL Justine*

*Jade, Helena CHARREL LAVAL, né le 27 octobre 2020  
Monsieur SEGAUD Louisian et Madame CHANEL Justine*

*Evan, Alain, Robert GUY, né le 31 octobre 2020  
Monsieur GUY Kévin et Madame VOUILIER Céline*

(seuls les actes ayant été établis à St Martin du Mont ou ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de St Martin figurent dans cette rubrique)



## Ils nous ont quittés



- *ODET Robert, Joseph,*  
décédé le 8 janvier 2020 à VIRIAT
- *DE LA FOREST DIVONNE Anne-Marie,*  
décédée le 27 janvier 2020 à ISSY-LES-MOULINEAUX
- *VENDRAME ép ROULLIAT Charlotte, Amélie, Caroline,*  
décédée le 23 février 2020 à LYON 1
- *CHAUMENY Raymond,*  
décédé le 29 février 2020 à VILLEREVERSURE
- *DUBOISY ép BOUVARD Jeannine, Lucie,*  
décédée le 17 mars 2020 à BOURG EN BRESSE
- *PISTONO Philippe,*  
décédé le 23 avril 2020 à SAINT MARTIN DU MONT
- *DUBY ép MOREL Paulette,*  
décédée le 4 mai 2020 à BOURG EN BRESSE
- *GUYON Jean-Yves,*  
décédé le 14 juin 2020 à SAINT MARTIN DU MONT
- *LLOPART René, Arthur,*  
décédé le 27 juin 2020 à SAINT MARTIN DU MONT
- *BAILLY Roland,*  
décédé le 20 juillet 2020 à VIRIAT
- *PERNOUD ép PAGE Janine, Marcelle,*  
décédée le 31 juillet 2020 à VILLEREVERSURE
- *BLANC André,* né le 19 mai 1935 à BOURG EN BRESSE,  
décédé le 3 août 2020 à SAINT MARTIN DU MONT
- *MACHILLOT ép NICOLINO Suzanne, Jeanne, Simone,*  
décédé le 9 août 2020 à BOURG EN BRESSE
- *FERNANDEZ ép JUSTEL Danièle,*  
décédée le 16 octobre 2020 à SAINT MARTIN DU MONT
- *SOMMET Bernard, Marie, Louis,*  
décédé le 27 octobre 2020 à VIRIAT
- *MONNERET Christian, Max,*  
décédé le 16 novembre 2020 à CHAMPFROMIER
- *ECORCE ép MAGDELEINE Paulette, Marie,*  
décédée le 30 novembre 2020 à SAINT MARTIN DU MONT

(seuls les actes ayant été établis à St Martin du Mont ou ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de St Martin figurent dans cette rubrique)





*En attendant le retour  
des temps heureux !*

